

## INFIRMIÈRES ASSISTANTES AU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

### DIRECTION DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES CHSLD

**Lieu de travail :** CHSLD Hubert-Maisonneuve ou CHSLD Drapeau Deschambault  
**Adresse** 365, ch. Grande-Côte (Rosemère) ou 100, rue Chanoine-Lionel-Groulx  
**Quart de travail :** Jour  / Soir  ou Nuit   
**Salaire :** 25.81\$/h à 37.48\$/h  
**Statut :** T.Partiel  / T.Complet  / Occasionnel

*Situé à Sainte-Thérèse, à mi-chemin entre Montréal et Saint-Sauveur, notre CSSS compte près de 1100 employés œuvrant dans un CLSC et deux centres d'hébergement. Vous y trouverez un environnement dynamique, des équipes de travail stimulantes et une qualité de vie qui vous permettra de concilier votre travail et votre vie personnelle.*

Nous sommes présentement à la recherche de plusieurs **infirmières assistantes au supérieur immédiat** pour combler:

- ❖ Un poste à temps partiel de quatre (4) nuits par quinzaine sur l'équipe volante pour les centres d'hébergement,
- ❖ Un poste à temps partiel de quatre (4) nuits par quinzaine sur l'unité prothétique du Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve.

#### **Description et responsabilités**

Infirmier ou infirmière qui assiste l'infirmier-chef ou l'infirmière-chef ou le supérieur immédiat dans ses fonctions. Cette personne planifie, supervise et coordonne les activités d'un service pour toute la durée de son service. Elle agit comme personne-ressource auprès de ses collègues pour la planification, la distribution et l'évaluation des soins infirmiers. Elle collabore à la conception, l'implantation, l'évaluation et à la révision de la programmation d'un service et d'outils cliniques et d'évaluation de la qualité des soins. Elle collabore à l'orientation, à l'identification des besoins de formation et à l'évaluation du rendement du personnel. Elle exerce, lorsque requis, les fonctions habituelles d'infirmier ou d'infirmière.

De plus, l'assistant-infirmier-chef ou l'assistante-infirmière-chef ou l'assistant du supérieur immédiat ou l'assistante du supérieur immédiat de jour remplace l'infirmier-chef ou l'infirmière-chef ou le supérieur immédiat lors de ses absences régulières dans un service. Ces absences sont les suivantes :

- a) les congés hebdomadaires;
- b) les congés fériés;
- c) les congés annuels;
- d) toute autre absence n'excédent pas un (1) mois continu.

#### **Exigences**

- ❖ Détenir un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers;
- ❖ Être membre de l'ordre professionnel de l'OIIQ;
- ❖ Leadership.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à la Direction des ressources humaines :

**Par courrier :** 100, rue Chanoine-Lionel-Groulx, Sainte-Thérèse (Qc), J7E 5E1

**Par télécopieur :** (450) 437-0788

**Par courrier électronique :** [carole.bugyi.tdb@ssss.gouv.qc.ca](mailto:carole.bugyi.tdb@ssss.gouv.qc.ca)